Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de Guadeloupe

ars Agence de Santé Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy

PLAN ACTION PREVENTION ZIKA TYPE

Communauté d'Agglomération : ……..

- Référents Communauté : ……
- Référents Commune 1 : ……..
- Référents Commune 2 : ……
-
- Référents Commune n : ……
- Référent ARS : katia Faure / Gladys Florentine / Lydia Ebring (selon territoire)
- Référent DEAL : Louis Redaud ou Marc Claudin
- Référent Région : Johan Chigan ou Patrick Berlima
- Référent CCI : Gladys Moutou
- Référent Rectorat : Laurent Barbeu
- Référent SDIS : Commandant Sinivassin

1/ Gouvernance, pilotage :

Partenaires : ARS

- Réunion des communes membres, mise en place d'un COPIL
- Elaboration d'un plan d'action et d'outils de pilotage et suivi des performances

2/ Renforcement de l'élimination des déchets à risques* :

Partenaires : Conseil Régional, DEAL

- Etat des lieux communal
  - Identification et hiérarchisation des zones à risques
  - Identification des modes d'enlèvement en fonction de la typologie des déchets
- Elaboration d'un plan coordonné d'enlèvement des déchets à risques en lien avec la Région
- Mise en place d'indicateurs de suivi.

3/ Actions de communication de proximité et de mobilisation sociale* :

Partenaires : ARS, DEAL

- Définition d'une stratégie et d'un plan de communication coordonnés au niveau de la CA en lien avec l'ARS
- Elaboration de supports de communication à l'échelon de la CA en cohérence avec les supports réalisés par l'ARS
- Réalisation d'action de communication de proximité au niveau des quartiers

- Réalisation de journées de nettoyage et de lutte contre les moustiques avec le tissu associatif

4/Actions en direction des femmes enceintes* :

Partenaires : ARS, Conseil Départemental (PMI)

- Communication d'un N° unique pour les femmes enceintes leur permettant de signaler la présence de moustiques à leur domicile ou de situations à risques dans leur environnement
    - Intervention urgente équipe municipale
    - Intervention équipe ARS en seconde intention si nécessaire
- Mise en place d'actions spécifiques au niveau des CCAS, particulièrement pour les publics vulnérables
    - Informations
    - Aide pour l'installation de moustiquaires
    - Fourniture de répulsifs (orientation vers PMI)

5/ Contrôle des écoles* :

Partenaires : Rectorat, ARS, SDIS

- Suppression des gîtes larvaires
- Interdiction plantes en eau et coupelles
- Sollicitation SDIS pour contrôle gîtes aériens si moyens non disponibles
- Contrôle environnement établissements

6/ Contrôle des cimetières* :

- Contrôle bimensuel des cimetières
    - Suppression plantes en eau
    - Suppression lumignons
    - Suppression gîtes larvaires

7/ Contrôle des bâtiments communaux* :

- Suppression gîtes larvaires (*cf* contrôle écoles)

8/ Renforcement du contrôle des réseaux hydrauliques* :

- Etat des lieux par services communaux
- Hiérarchisation sites

- Elaboration programme d'intervention

9/ Contrôle des professionnels à risques* :

Partenaires : DEAL, CCI

- Etats des lieux par les communes (réparateurs de pneumatiques, casses automobiles, …)
- Incitation à signer la charte « Ici je m'engage »
- Appui technique
- Mise en demeure le cas échéant et procédures coercitives

10/ Mobilisation d'équipes dédiées* :

Partenaires : DIECCTE, ARS, IREPS, DEAL, AMG, Préfecture

- Identification des ressources internes susceptibles d'être redéployées dans la prévention du zika (personnel des services techniques ou environnement, brigadiers verts affectés à la lutte contre les sargasses, …)
- Elaboration d'un plan d'actions relatif à la prévention du zika à l'échelon communal en lien avec l'ARS
- Mise en place d'un plan de formation en lien avec l'ARS et l'IREPS
- Définition du volume de renforts nécessaire pour mettre en œuvre ce plan d'action, et des moyens nécessaires
    - Encadrement communal
    - Equipement de protection individuel (chaussures de sécurité, gants)
    - Vêture : T Shirts floqués
    - Cartes professionnelles et badges
    - Moyens de transport